L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 DECEMBRE 1885.

Théâtre de l'Opéra.

Ouverture fort heureuse : une recette rappelant les belles soirées d'inauguration, qui faisaient qu'autrefois le spectacle n'était pas seulement sur la scène, mais aussi dans la salle peuplée d'un monde élégant.

A chaque étage du théâtre le public se montrait tonifié, et il en est bien peu qui ne soient pas demeurés à leurs places jusqu'au dernier baisser de rideau. Et avec cette recette, un joli succès.

A l'heure avancée où finit le spectacle, nous ne nous sentons pas la velléité d'entamer un compte-rendu de cette joyeuse reprise de *La Mascotte*.

Dimanche, dans notre Bulletin Artistique, nous nous acquitterons de ce soin.

En ce moment nous nous contentons d'écrire qu'il est dans la troupe nouvelle quelques fort bons éléments, et que quand les sujets seront mieux faits les uns aux autres, nous aurons un ensemble qui, nous l'espérons, vaudra à notre scène française une brillante campagne. C'est notre vœu bien sincère.

Déjà hier soir l'impression a été extrêmement favorable, l'accueil très chaud pour tous, et le succès réel, complet pour quelques-uns des artistes. Entrées, bis, rappels, fleurs, rien n'a manqué à la fête.

Nous grouperons tout cela dans notre première critique de la saison 1885-1886 ; nous vous dirons la part qui revient à chaque sujet dans cet encourageant début, et quelle est la valeur des pensionnaires de l'Opéra qui ont paru dans l'ouvrage d'Audran.

Fasse Dieu que cette ardeur d'hier, ardeur très justifiée, se continue longtemps au sein du public et que toutes les mascottes se liguent afin de renouveler fréquemment la recette de cette belle soirée d'ouverture.

La Mascotte sera redonnée ce soir et demain en matinée et en soirée.

On nous prie d'annoncer que dès aujourd'hui on peut retenir ses places au magasin Grunewald pour cette première matinée, au prix de 50 cents.

Dimanche, *Le Procès Veauradieux* et *La Klephte* ; deux charmants ouvrages.

—Nous regrettons beaucoup de ne nous être point trouvé aux bureaux de l'*Abeille* quand s'y est présenté M. A. Lineval, jeune premier de la troupe de l'Opéra.

—Demain, Bal paré et masqué, donné par le Young Men's Gymnastic Club au Washington Artillery Hall.

— Nous avons reçu hier une enveloppe portant, écrite d'une main fine, cette suscription : "M. (nos nom et prénoms) et famille." Pour nous-même et pour les nôtres nous remercions l'obligeante personne qui nous a adressé la chose. Seulement, elle nous voit fort perplexes, nous et plusieurs de nos confrères de l'*Abeille*, auxquels arrive la même aventure.

En effet, on nous a bien remis une enveloppe, mais rien, absolument rien sous le pli. Un contenant sans contenu. Cette cause suffira, n'est-ce pas ? pour nous exonérer de nous être point rendus à cette..... absence d'invitation.

Sire, disait à Henri IV, nous ne savons plus quel personnage, pour plusieurs raisons nous n'avons point tiré du canon quand votre Majesté a fait son entrée dans ces murs. La première, c'est que nous n'avions point de poudre.

—Je vous dispense des autres, répondit le Béarnais.

Notre raison à nous vaut bien celle-là.

THÉATRE FRANTA. —Ce soir, spectacle entièrement nouveau : Les ménestrels (de couleur) de Billy Kersands. Ils sont la vingt sujets qui ont joui d'une grande vogue partout où ils se sont montrés. Parmi eux on cite surtout Billy Kersands, un comique plein d'entrain, et Wallace King qui, dit-on, est l'heureux possesseur d'une belle voix de ténor.

Cette troupe n'est engagée que pour quatre soirées. Elle paraîtra aussi aux matinées nuelles, c'est à dire demain samedi et dimanche.

Prix d'entrée, 10 cents.

MUSÉE-THÉATRE.—M. Robinson a fait l'acquisition des volières et de divers animaux exhibés récemment au Cirque Davis. On peut les voir maintenant à son Musée, toujours riche en attractions.

Notons que les Orphelins de l'Asile Ste Marie, situé rue de Chartres, ont répondu à sa bonne invitation. Hier ils sont allés lui rendre visite, au nombre de 200. C'était plaisir de voir la joie que ressentaient ces enfants en assistant à ce spectacle si varié du Musée Théâtre.

THÉATRE ST-CHARLES — Le drame *Taken from life*, un ouvrage très justement remarqué et applaudi, ne tiendra plus l'affiche que deux jours : aujourd'hui et demain.

Le Star Dramatic Company va jouer le répertoire jusqu'à la fin de la saison, comme on le sait, mémento qui ne doit point négliger de voir ces artistes dans l'œuvre de M. Petitt, il n'est guère de meilleur cadre pour eux.

Dimanche, reprise de *Divorce*, la comédie si populaire de M. Augustin Daly. La troupe entière y paraîtra.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Encore trois représentations de la comédie : *A Parlor Match*, et pièce et troupe nous diront adieu. Dans cette amusante farce jouée un trio fut, toute cette semaine, a obtenu un succès incontesté : Mlle Jennie Yeamans, MM. Lester et Williams.

Dimanche, première soirée de Mlle Patti Rosa, une soubrette fort en vogue aux Etats-Unis.

GRAND OPERA HOUSE. — Mlle Lena Langdon joue ce soir son brillant rôle de Constance Winthrop dans *Young Mrs. Winthrop*. Pièce et comédienne de mérite. Ajoutons que Mlle Langdon est fort bien secondée ; cette troupe est l'une des plus complètes qui aient paru au Grand Opera House. Dimanche, changement de programme. *A Brave Woman* succédera à *Young Mrs. Winthrop*.

Voici les réflexions qu'inspire à trois importants journaux de Paris l'exécution de Louis Riel au Canada :

La *République Française* :

On ne joue pas, écrivions-nous récemment à propos du nouveau sursis accordé à Riel par le gouvernement canadien, on ne joue pas avec la vie d'un homme comme le chat jone avec la souris, et ce sursis ne peut être que la préface d'une grâce complète. Nous nous trompions. Le gouvernement canadien n'a pas reculé devant l'indignation universelle que devait susciter l'exécution d'un arrêt si longtemps suspendu ; il a eu le courage de tuer un homme qui n'avait commis aucun crime de droit commun et qu'un médecin-expert déclarait, il y a quelques jours à peine, atteint de démence.

Placé entre les Canadiens anglais, qui réclamaient le supplice du chef métis, et les Canadiens français, qui intercédaient pour sa vie, il s'est livré à un froid calcul des avantages que lui offraient l'un et l'autre parti : il a fait un pointage minutieux des voix que l'un ou l'autre lui pouvait apporter au Parlement, et, l'opération s'étant trouvée favorable aux Canadiens anglais, il a immolé Riel, non à la justice, mais à ses convenances parlementaires.

Il pourrait bien s'être trompé dans ses calculs ; il pourrait bien regretter avant longtemps d'avoir heurté violemment les sentiments d'une race dont le loyalisme lui a permis d'étouffer la dernière insurrection. Mais résoudra-t-il à éviter des complications intérieures trop aisées à prévoir, il n'échappera point à la réprobation du monde civilisé.

Le *Temps* :

Le gouvernement canadien n'a pas tenu compte des considérations de tout ordre qui avaient été invoquées en faveur de Riel. Le chef de la dernière insurrection des métis du Nord-Ouest canadien a été exécuté hier à Régina. On trouvera plus loin des détails sur le supplice de Riel et sur l'effet produit par cette acte de rigueur sur la population franco-canadienne.

Les partisans de la grâce s'appuyaient principalement sur le fait que le mouvement à la tête duquel s'était placé Riel était tout politique, et que l'accusation n'avait pu relever aucun délit du droit commun contre le vaincu de le Saskatchewan. Il paraissait peu conforme aux traditions du gouvernement britannique, dont le représentant au Canada, lord Lansdowne, possède dans toute son étendue la prérogative du pardon, d'appliquer la peine de mort, en matière politique, contre le chef d'une insurrection qui s'avait pas éclaté sans de sérieux griefs.

De plus, Louis Riel avait été, à une période de sa vie qui n'est pas encore bien éloignée, enfermé dans un asile comme atteint d'une maladie cérébrale, et la question de savoir si les poètes ne se rencontrent à son profit. Une commission d'experts avait été formée pour étudier l'état de sa raison, et un fâcheux hasard avait voulu que, pendant que le médecin franco-canadien reconnaissait la démence, son collègue anglo-saxon avait refusé de s'associer à ces conclusions. Un journal anglo-canadien, et par conséquent peu suspect d'indulgence pour Riel, avait publié les détails de l'entrevue avec le condamné d'où ressortait avec éclat l'altération de ses facultés mentales.

Enfin, les sursis successifs accordés à Riel avaient accrédité l'opinion que le gouvernement ne lui infligerait le raffinement de peine d'une incertitude si prolongée pour le livrer finalement au bourreau.

L'émotion produite par cette exécution est considérable. La population franco-canadienne y voit un défi porté à ses sympathies de race. Elle fait sans doute porter au premier ministre, sir John Macdonald, la responsabilité principale de cet acte de rigueur, mais elle ne pardonne pas aux représentants français au sein du cabinet de s'être associés à cette décision.

Il y a quelque raison de craindre que le conflit permanent entre les deux nationalités et les deux religions, qui convait sous la cendre depuis les mesures si libérales et si hardies de lord Durham après l'insurrection de 1838, n'éclate avec une vivacité nouvelle et ne complique singulièrement la tâche de lord Lansdowne

Le *Journal des Débats* :

La pendaison de Riel procurera-t-elle au ministère de Sir John MacDonald plus de suffrages anglais qu'elle ne lui enlèvera de suffrages français ? Nous n'igorons et ce n'est point notre affaire ; mais peut-être la conscience publique, qui n'est ni anglaise ni française, aura-t-elle quelque peine à admettre qu'une question de justice et d'humanité ait été résolue par un calcul électoral.

L'exécution d'un malheureux notoirement atteint de la monomanie de la religion et du patriotisme,—une monomanie respectable après tout, et rare !—pourra bien valoir au ministère canadien les suffrages du *mob* altéré de sang français de la province d'Ontario ; elle ne lui vaudra point ceux du monde civilisé.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1885.

—Température — Beau temps, vents variables, température presque stationnaire, à l'exception du Sud-est, où elle haussera légèrement.

Température du 3 décembre 1885.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	40	4½
Midi	54	12¼
3 P. M.	57	14
6 P. M.	53	11¾

Nlle-Orléans, 3 décembre 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	53	Nashville, Tenn	53
Augusta, Gle	57	Pittsburg, Pie	37
Savannah, Gle	58	Cairo, Ill	52
Mobile, Ala	60	Davenport, Iowa	39
Montgomery, Ala	57	Dubuque, Iowa	39
Vicksburg, Miss	64	Keokuk, Iowa	42
Galveston, Tex	66	La Crosse, Wis	39
Indianola, Tex	70	St Louis, Mo	50
Shreveport, La	68	St Paul, Minn	34
Corsicana, Tex		Leavenworth, Kan	50
Chattanooga, Tenn	54	Omaha, Neb	46
Cincinnati, O	44	Yankton, D. T	49
Louisville, Ky	47	Key West, Fla	62
Memphis, Tenn	57	Nlle-Orléans La	59

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jean Charles à Mlle J. Beycrot.
Harry A. Gillis à Mlle Annette Ghill.
John William Ravencroft Watson à Mlle Susan Vetm.
David P. Casey à Mlle Mary McGuire.
William Wanderbrook à Mlle Fredericks Schwank.
William J. Plows à Mlle Mary Mellon.
Michael Sullivan à Mlle Julia O'Brien.
Marshall Marcel à Mlle Mary Procter.

Naissance.

Mme J. S. Wright, un garçon.
Mme Alexandre, une fille.
Mme R. Guarino, une fille.
Mme B. K. Miller, une fille.
Mme H. Doyle, Jr., un garçon.

Décès.

Joséphine Hartwell, 67 ans rue Tilflip, entre Lamont et White.
L. Leopold, 55 ans, paroisse Plaquemines.
Alexandre Lacasse, 67 ans, 490 rue Ursulines.
Thomas Finn, 65 ans 8 mois, 234 rue Sixième
Allie Weaner, 5 ans 10 mois, Asile St-Joseph, coin Laurel et Jackson.
Mme Antoinette Estève, 4 jours, rue Orange, entre Rocheblave et Tonti.
John Miller 6 jours, 85 rue Sorapuru.
Claudine Armstrong, 85 ans, 81 rue Robertson, coté sud.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

S. T. Veil et femme, Fort Valley, Gle; P. L. Smith, Cincinnati, Ohio; M. P. Moore, Boston; J. G. Holt, Compère Lézaline du Nord; T. H. Mathis, femme et 3 enfants, Rockport, Texas; Mme S. F. Johnson, do; J. T. McElrath, Monroe, La; Mme P. Raphiel et 3 enfants, Elmira, N. Y.; W. R. Ratledge et famille, Bas du fleuve; Mme H. C. Minor et famille, Pierre Butler, Lee; Mlle Mary Butler, Lum; N. D. Gill, St-Joseph; J. V. Boyle, Oliver; Geo. H. Kirk, Philadelphie; C. Graves et femme, Faubourg, Neb; Lee S. Jordan St Louis; J. E. Evans et femme, W. S. Williams et femme, Gainesville Gle; E. S. Morse, Ville; H. F. Thomas, Peoria, Ill. W. C. Davis, Chicago, Ill; R. S. D. Hartrick, femme et garçon, Monophda City, Pie; Jos R. Walton, Newman, Gle; S. O. Hollingsworth et femme, Shreveport, Lne.

RESTAURANT VICTOR.

Mlle Mary Bird, Mlle Minnie Lockstone, M. Lester et femme, E. L. Williams, New York; E. C. Williams, Lafourche, Geo. W. Luse, Mlle M. Laurie, Mississippi; Chas. W. Buck, St-Louis; D. B. Thompson et femme, Connecticut; B. Mihalovitch, Cincinnati, Ohio; J. Crockett, Mississippi; Joseph Kotli, San Francisco.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques :

J. Ernest à Wm. W. Forwood, cinq terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Arabella, Jersey et Nashville.....$1,700

L. Morris à J. L. Morris, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Rousseau, Adèle, St-André et Levée $1,560

A. Harris à F. Folger, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Laurel, Joseph Annonciation et Octavie $225

Succession A. J. Quirk à Mme Veuve A. J. Quirk, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Clara, Willow, Thalie et Erato.....$600

La même succession à James Fleming, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Willow, Claiborne, Thalia et Mélpomène.....$700

P. A. Villermin à A. Villermin, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Union et Français.....$3,500

Cour du recorder Davey.— Julie Young, femme de mauvaises mœurs et errant, misérable, sur la voie publique, a été envoyée à la prison de paroisse y demeurer 30 jours.

Max Goldstein est accusé de vol et a une mine qui prévient contre lui ; il est hors de prison sous un cautionnement de $250.

Carter Woodrich, jeune vagabond, a été interné à la maison de refuge.

Dave Fink est sous le coup d'une accusation de participation à un vol ; Charles Smyth sous le coup d'une accusation de blessure : Mme Jobin sous le coup d'une accusation de recel.

Cour du recorder Burthe. — Jules Journée a payé hier son étourderie cher, $25 d'amende ; il avait la veille déchargé un revolver dans les limites de la ville.

Emile Plumey s'est porté à des voies de fait sur la personne de Louis Long ; il lui en a coûté vingt dollars d'amende.

Mme Woodley a révolutionné tout le quartier qu'elle habite par sa conduite des plus tapageuses ; elle a un compte à démêler avec dame justice.

Auguste Boisdoré et Jules Bart sont accusés d'attaque à main armée l'un sur l'autre. Une enquête judiciaire fera la lumière sur cette mystérieuse affaire.

Cour Criminelle.— Section A— juge Roman—Matthew Williams, homme de couleur, accusé d'actes de violence, n'a pas comparu en cour hier ainsi qu'il s'y était engagé. Il a donc forfait à son cautionnement.

Association Sanitaire Auxiliaire.—Cette importante Association dont les services à la communauté ne se comptent plus, a tenu hier soir une séance très intéressante où le Directeur sanitaire et tous les comités ont rendu compte de leurs travaux de l'année.

Le comité de finances a, le premier, par l'organe de son rapporteur, M. Baldwin, donné lecture d'une communication transmise par lui à l'édilité. Il y dit que grâce à la générosité des citoyens de la Nouvelle Orléans et de philanthropes, l'Association, dont l'unique mission est de travailler à l'assainissement de la ville, a pu faire ériger deux pompes sur la levée, l'une vis-à-vis la rue Religieuse, l'autre vis-à-vis la rue Toulouse, et que le fonctionnement de ces pompes a coûté depuis l'année 1880, la somme de $122,874 77. Le comité demande aux autorités municipales de lui voter dans son budget une allocation annuelle de $10,000 qui lui permettra non seulement de poursuivre ses travaux, mais encore de les améliorer

Le Directeur sanitaire a proposé à l'assemblée l'adoption d'une résolution invitant le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane à agiter, à la prochaine réunion de l'Association de la Salubrité publique, la question de l'inoculation de la fièvre jaune dont préconisée par MM. les Docteurs Fribre et Carmona, question qui a semblé inspirer quelqu'intérêt à l'Empereur du Brésil

Verdict qualifié.—Le jury a rapporté hier soir, à huit heures et demie, un verdict affirmatif contre Pat Egan jne., l'assassin de Geo. K. Blake. Mais en trouvant le prisonnier coupable du crime dont on l'accusait, le jury a qualifié son verdict en écartant la peine capitale.

Egan ne jouit pas d'une santé robuste, on le croit même atteint de phthisie. Si cette croyance est fondée, sa réclusion ne sera pas longue, car les privations, les épreuves hâteront les progrès de son mal, plus implacable que les douze hommes qui ont atténué son châtiment en le condamnant à terminer ses jours dans l'isolement d'une prison.

Incendiaires mis en fuite.— Il y a un soir ou deux, des mécréants se sont introduits dans une maison inhabitée, rue Troisième, entre les rues Franklin et South Liberty, et ont essayé de la détruire par l'incendie. Un voisin, M. Kendall, apercevant les incendiaires au moment même de la consommation de leur œuvre, les a mis en fuite en leur tirant dessus plusieurs coups de revolver. Un amas de bois saturé d'huile de charbon a été trouvé dans un des appartements, et, à côté, une bougie allumée. Quel a pu être le mobile des incendiaires ? le vol probablement.

L'Union Française.— Nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs qui font partie de la Société de Bienfaisance de l'Union Française, sur l'annonce que publie aujourd'hui dans nos colonnes la Direction de cette société. Ils y verront que le renouvellement du bureau de l'administration pour l'année prochaine, aura lieu dimanche 6 courant, au siège de la société, entre midi et 5 heures du soir.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.—Programme pour Concert.

1 heure.

(Palais du Gouvernement.)

1—Ouverture "Roi d'Yvetot"....Adam
2—Valse "La Vague,".....Metra
3—Airs de "Plantations".....Canterno
4—Gavotte, "Ever thine".....Weiss

5 heures et quart.

1—Ouverture "Guillaume Tell"..Rossini
2—Valse "Les Syrènes".....Waldteuffel
3—Pot-pourri "Carmen".....Bizet
4—"Grande Marche".....Vinintori

4 heures.

(Music Hall, Main Building.)

4—Ouverture "Le Serment".....Auber
2—Valse "Baden-Bâden".....Bousquet
3—Pot-pourri "Le Mikado"....Sullivan

5 heures et quart.

1—Ouverture "Cavalerie légère"..Suppe
2—Valse, "Gretchen".....Planquette
3—"Pastorale".....Boch
4—Galop, "Formosa".....Leuther

Les présidents des Bourses commerciales se sont réunis pour s'entendre sur les moyens de donner le plus d'éclat possible à la fête des Courants d'eau qui doit avoir lieu le 20 et 21 janvier.

Il a été convenu que l'on ne se bornerait pas à s'occuper des améliorations du Mississippi, mais aussi de celles du Missouri, l'Ohio, de la Rivière Rouge, et autres, ainsi que des canaux Hennepin et de la Floride, et des ports de Galveston, de Mobile. Rien ne sera épargné pour assurer le succès à cette solennité.

—Les Pickwick et les Louisiana s'apprêtent à la lutte qu'ils doivent soutenir bientôt.

L'Hon. Mercer Langton, ancien ministre des Etats-Unis à Washington, a promis d'assister à la Fête de l'Emancipation le 1er janvier.

Les objets que doit exhiber la Caroline du Nord sont arrivés et vont être immédiatement installés.

Le Président M'Connico vient d'adresser une circulaire aux Bourses commerciales, aux banques, aux clubs, aux organisations du travail, au maire, au Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans, au bureau des écoles, etc., pour les inviter à rehausser par leur présence la fête de la Nouvelle-Orléans, le 9 décembre.

Il cite les articles dans lesquels le *Times*, de Chicago, et le *National Republican*, de Washington, félicitent la Nlle-Orléans de l'ardeur, de l'opiniâtreté qu'elle déploie pour le succès de sa seconde Exposition.

Paragraphes.—Mamie Jacques a été mise sous les verrous hier soir, pour avoir planté un couteau dans les chairs d'une personne dont la police ignore ou ne révèle pas le nom.

—Marie Garçon s'est montrée hier, dans la soirée, d'une humeur belliqueuse à l'endroit d'une autre personne dont le nom est ifi. Elle a assailli celle-ci, une arme en main ; et la police l'a conduite en prison.

—L'attention de la voirie est appelée sur le mauvais état de la chaussée rue de Chartres, au coin de la rue Douane.

—Un vol s'est commis hier au préjudice de M. S. P. Jaquet. Pendant que un voiture stationnait au coin des rues Tchoupitoulas et Nun, un inconnu en a enlevé deux baquets de tabac.

Au café.

—Ayez pitié d'un pauvre aveugle qui a perdu la vue dans....

—Il a bu, mon ami (interrompant). — Mais vous n'êtes pas aveugle !

—J'en rends grâce au Seigneur. L'aveugle est dans la rue et guette s'il ne vient pas de sergent de ville.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

(Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu	$642,214 35
Primes sur risques de mer	54,870 98
Primes sur risques de rivière	16,003 64
	$713,088 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884	158,474 00
Total des primes	$772,162 97
Déduire :	
Primes remboursées et réduction (Rebate)	$32,105 94
Réassurance	138,735 29
Primes sur risques non terminés	152,925 00
	223,766 23
Primes nettes acquises	$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes	24,757
	$472,154 63
Pertes payées sur les risques de Feu	$250,728 33
de Marine	34,764 71
de Rivière	3,355 51
Pertes non ajustées	40,000 00
	$328,848 55
Commission d'agences	$83,958 58
Dépenses d'agences	11,370 12
Taxes et Licences	4,063 23
Dépenses de bureau	29,431 33
Dépenses casuelles	4,153 24
	459,831 88
Bénéfice net	$12,323 35
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884	$15,000 00

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans	51,000 00
Premium Bonds	52,916 17
Argent en caisse	93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	26,774 15
Entré les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	46,749 81
Prêts sur hypothèque	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres	5,386 23
Bons, actions et autres valeurs	17,939 20
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00
Fonds de réserve	31,526 78
Dividendes non réclamés	2,724 00
Pertes non réglées	40,000 00
Primes sur risques non expirés	152,925 00
	527,175 78

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERE, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.

G. LeGARDEUR Jr., Notaire.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

Retours d'élection.

Londres, 3 décembre—Les retours des candidats élus jusqu'à deux heures cette après-midi indiquent que jusqu'ici le résultat est comme suit : Libéraux, 252 ; Tories, 203 ; Nationalistes, 46.

Londres, 3 décembre, 3 h. p. m.—Les retours reçus jusqu'à cette heure donnent le résultat suivant : Candidats libéraux 256 : Tories 208 et Nationalistes

Londres, 3 déc—Les retours reçus jusqu'à cinq heures cette après-midi indiquent que les Libéraux ont élu 261 de leurs candidats, les Tories 210 et les Nationalistes 51.

Les comités donnent un vote si fort pour les Libéraux, qu'il est probable que ceux-ci auront une majorité sur les Tories et les Parnellites combinés.

Ordre d'expulsion suspendu.

Berlin, 3 décembre—L'ordre d'expulsion des Allemands-Américains sur l'île de Fohr a encore été suspendu.

M. Pendleton, ministre des Etats-Unis, est intervenu dans l'affaire.

Le Duc de Wellington.

Londres, 3 décembre—Le Duc de Wellington est parti pour Madrid, afin de représenter la Reine Victoria à la messe de Requiem, qui sera dite samedi prochain pour le repos de l'âme du Roi Alphonse.

Le Comte Schouvaloff.

St. Pétersbourg, 3 décembre. — Le Comte Schouvaloff est parti aujourd'hui pour Madrid. Il est porteur d'une lettre de condoléances du Czar à la Reine Christine. Le Comte représentera le Czar aux obsèques du Roi Alphonse.

La jeune reine Mercedes.

Madrid, 3 déc—Le bruit circule que la jeune reine Mercedes a déjà des symptômes développés d'une affection pulmonaire et de débilité scrofuleuse qu'elle a héritées de son père. Elle ne sera jamais assez bien, allègue-t-on, pour monter sur le trône.

Le Comte de Roseberry.

Londres, 3 déc—Le Comte de Roseberry a prononcé aujourd'hui un discours à Glasgow ; il a exprimé d'une façon très lucide ses vues au sujet de la durée de l'existence du nouveau Parlement.

Le comte a dit que ce serait un Parlement de courte durée. Les symptômes indiquent que celui-ci ne sera qu'un corps chétif et maladif.

L'Irlande, a-t-il ajouté, a montré beaucoup d'ingratitude envers M. Gladstone.

Le Premier Ministre de la Grèce.—Représailles.

Athènes, 3 décembre—M. Delganos, premier ministre grec, a lancé un ordre pour l'expulsion de tous les consuls ottomans venant en Grèce. Représailles.

Le différend Bulgare-Serbe.

Philippopolis, 3 déc—Les délégués turcs sont arrivés en cette ville. Une assemblée de citoyens a été tenue et l'Evêque leur a demandé de répudier la proposition relative à la restauration du *statu quo ante*.

L'agent russe était présent et a dit que les délégués avaient précédé une Commission européenne, et que la Commission spéciale du Sultan arriverait pour réorganiser les statuts organiques.

Il a averti ses auditeurs que si la Commission n'était pas reçue, les troupes turques entreraient dans le pays et la Russie refuserait son appui à la Roumélie.

L'Assemblée, néanmoins, a refusé d'accepter la Commission ou de traiter relativement à la question du rétablissement du *statu quo ante*.

L'agent russe s'est alors retiré de l'Assemblée.

Une extension de l'armistice refusée.

Belgrade, 3 déc—Les Bulgares ont refusé les propositions des Serbes de retirer leurs armées dans leurs pays respectifs et d'étendre l'armistice jusqu'au 1er février.

Sympathie de la Russie pour la Bulgarie.

St. Pétersbourg, 3 déc—Le Journal de St. Pétersbourg, faisant allusion à l'ordre du jour publié hier et qui prone la vaillance de la Bulgarie, dit : "La Russie n'a jamais cessé de sympathiser avec la population bulgare. Il est impossible, cependant, d'oublier ceux qui ont trompé l'attente de la Russie, dédaigné ses conseils, précipité une guerre fratricide, mis en péril les destinées de la Bulgarie et assumé une lourde responsabilité."

Les journaux non officiels déclarent que l'ordre impérial prouve d'une façon frappante, que moralement des liens unissent toujours la Russie à la Bulgarie.

Le Col. Harvatovich.

Nissa, 3 décembre—Le Col. Harvatovich a donné l'ordre à tous les officiers en retraite qui ont servi sous son commandement, durant la dernière guerre turque, de se rendre aux lignes.

On considère que la seule chance qui existe pour empêcher une extension du conflit, est dans la formation d'un Cabinet, sous la présidence de M. Ristis, ex-premier ministre, dont la politique est de borner les hostilités à ses premières limites.

Mouvements des Serbes.

Londres, 3 décembre—Les nouvelles reçues de Belgrade annoncent que les Serbes érigent avec une grande activité des fortifications entre Pirot et Nissa.

Autres détails sur la reddition du Roi Thebaw.

Londres, 3 décembre—Les nouveaux détails suivants relativement à la reddition du Roi Thebaw, ont été reçus aujourd'hui en cette ville :

"Samedi dernier, le gén. Prendergast, commandant la force expéditionnaire anglaise, a fait son entrée dans Mandalay à la tête d'une brigade.

Le Roi Thebaw a désuite reçu au palais, avec les formalités usuelles, le Col. Slater, qui accompagnait les troupes anglaises, en qualité de commissaire civil. Il Le Roi était très affecté et effrayé. Il a dit qu'il espérait que les Anglais épargneraient sa vie ; qu'il désirait abdiquer et résiderait en tel lieu que lui désignerait le gouvernement anglais.

Le roi Thebaw prétend que ses ministres l'ont trompé sur la situation des affaires ; qu'il ignorait ce qui se passait en dehors de Mandalay ; qu'il était quasi-prisonnier dans son palais ; qu'il craignait de tomber sous les coups d'assassins, s'il quittait le palais et se rendait aux autorités anglaises.

Le colonel Slader a conseillé à sa majesté de se justifier auprès de Lord Dufferin, vice-roi de l'Inde, à Calcutta.

Le dimanche le roi Thebaw s'est rendu en présence des ministres et s'est embarqué pour Calcutta, escorté par des gardes.

Le consul de France a accompagné sa majesté.

Les Birmans semblent être favorablement disposés à l'égard des Anglais.

Reprise prochaine des hostilités.

Niesa, 3 déc—Un ordre a été lancé par le gouvernement, qui nomme le colonel Howatovitch commandant en chef des armées de la Serbie.

Dans les cercles officiels, l'on croit que la reprise des hostilités est certaine, à cause du refus du Prince Alexandre d'accepter les termes proposés par la Serbie.

On rapporte que les hostilités ont même déjà recommencé.

Le Gouvernement Bulgare—Le Prince Alexandre.

Londres, 3 décembre — Le gouvernement Bulgare a envoyé une autre lettre circulaire aux Puissances.

La dite lettre stipule que la Serbie a d'abord déclaré la guerre ; qu'après des revers, les Bulgares, par leur valeur, ont forcé les Serbes à se retirer sur leur propre territoire que malgré l'armistice qui avait été convenu, les Serbes ont continué les hostilités contre Widdin ; que c'est à cause des mesures faites par le Ministre d'Autriche à Belgrade, que le Prince Alexandre a consenti à un armistice et invité la Serbie à nommer des délégués pour régler le différend.

Elle demande aussi aux Puissances d'appécier le fait que quand les Bulgares étaient vainqueurs, ils ont exercé beaucoup de modération, au risque même de permettre aux Serbes de reprendre le dessus.

Dans l'intervalle, la Bulgarie attend les contre-propositions de la Serbie.

Le Prince Alexandre donne l'assurance qu'il n'essaiera pas d'influencer les Rouméliotes contre les délégués de la Porte ; mais il demande aux Puissances de décider celle-ci à différer toute action jusqu'à ce que la paix ait été conclue avec la Serbie.

La Roumélie et la Bulgarie.

Londres, 3 décembre—Des dépêches de Sofia annoncent qu'une députation d'officiers de toutes les compagnies militaires de la Roumélie campées à Pirot, ayant à leur tête le Col Nikolaeff, est en ce moment en audience du Prince Alexandre. Ils ont déclaré que les Rouméliotes ont versé librement leur sang pour la défense de la Bulgarie et qu'ils ne consentiront jamais à une séparation de la Roumélie et de la Bulgarie.

Le prince Alexandre leur a répondu qu'il est prêt en tout temps à défendre l'Union.

Mandalay pillée.

Londres, 3 déc—Lundi soir Mandalay a été pillée par les "Docorto," qui ont attaqué les troupes et ont tué et blessé plusieurs soldats.

Le journal Standard blâme l'état-major d'avoir négligé de prendre des précautions.

Le correspondant du journal Telegraph à St-Pétersbourg dit : "On rapporte dans les cercles de la cour que deux ou trois corps d'armée se concentrent dans le sud de la Russie, et que leur objectif éventuel est la Bulgarie."

L'Autriche prépare une armée de 50,000 hommes.

Tentative sédicieuse.

Havane, 3 déc—Un officier militaire et 8 subordonnés dans le district de Manicaragua, province de Santa Clara, ont essayé de susciter une révolte en criant : "Vive la République !"

Les troupes ont été envoyées à leur poursuite, et jusqu'ici un des perturbateurs a été tué et deux autres se sont rendus.

Le gouverneur civil de la Havane a lancé des ordres rigoureux contre les bandits.

Petite vérole.

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 3 décembre. —Quatre nouveaux cas de petite vérole et 7 décès par la même maladie se sont produits à Charlottetown, depuis mardi.

Jusqu'ici il y a eu cent cas de petite vérole en cette ville. Sur 80 malades transportés à l'hôpital 26 sont morts.

WASHINGTON.

Fin des troubles à Lima.

Washington, D. C., 3 décembre—Le Secrétaire Bayard a reçu un télégramme de M. Buck, ministre des Etats-Unis au Pérou, l'informant qu'après trois jours de combat dans les rues de Lima, une trêve a été conclue hier par l'entremise du corps diplomatique.

Iglesias et Cacérès ont consenti tous les deux à renoncer au pouvoir exécutif.

Trois commissaires choisis par ceux-ci seront chargés d'organiser un gouvernement provisoire.

Nominations Présidentielles.

Washington, D. C. 3 déc—Le Président a nommé aujourd'hui John A. Sullivan, collecteur du Revenu Intérieur du second district de New York.

M. Sullivan est bien connu comme négociant à New York ; il a été pendant plusieurs années un membre marquant de la Bourse de Produits.

Il a activement travaillé au succès du ticket démocrate dans la dernière campagne électorale.

Lafayette Dawson, du Missouri, juge des Etats-Unis pour le district d'Alaska ; Wm G. Langford, de Walla Walla, Territoire Washington, juge associé de la Cour Suprême du Territoire Washington ; Chas. R. Pollar, de Delphi, Ind., juge associé de la Cour Suprême du Territoire de Montana ; J. Bomar Harris, du Mississipi, avocat des Etats-Unis pour le district sud du Mississipi.

Séance du Cabinet.

Washington, 3 déc—Le Cabinet s'est réuni aujourd'hui, à son heure habituelle, et est resté deux heures en session.

Tous les membres étaient présents, à l'exception du Secrétaire de la marine, qui est parti pour New York.

Le message du Président et autres affaires importantes étaient promises au Congrès, ont été pris en considération.

Testament de Thomas A. Hendricks.

Indianapolis, Ind., 3 déc—Le Vice-Président Hendricks a laissé un